

tants de 50 Etats. A la suite des première et deuxième conférences, des assemblées sectionnelles ont été tenues pour considérer des problèmes spéciaux relatifs à la production et l'approvisionnement de l'énergie.

Le Canada est richement doté en ressources hydrauliques et il est au premier rang en ce qui concerne leur utilisation. En fait, presque tous les grands centres industriels du Dominion sont alimentés de force motrice hydro-électrique avec d'amples réserves pour l'avenir dans un rayon de transmission pratique. Plus de 95 p.c. de l'outillage principal des usines centrales électriques est mû par la force hydraulique et plus de 98 p.c. de l'électricité consommée au pays est produite par la force hydraulique. Dans les provinces centrales, qui ne produisent pas de charbon, les forces hydrauliques sont l'âme du progrès industriel. Le tableau 1 donne la répartition provinciale des forces hydrauliques du Canada, tant captées que potentielles, au 31 décembre 1937.

1.—Forces hydrauliques du Canada captées et utilisables, par province, au 31 décembre 1937.

Province.	Force motrice utilisable en 24 heures, à 80 p.c. du débit.		Turbines installées.
	Au minimum habituel du débit.	Au débit normal (pendant 6 mois).	
	h.p.	h.p.	h.p.
Ile du Prince-Edouard.....	3,000	5,300	2,439
Nouvelle-Ecosse.....	20,800	128,300	123,437
Nouveau-Brunswick.....	68,600	169,100	133,681
Québec.....	8,459,000	13,064,000	3,999,686
Ontario.....	5,330,000	6,940,000	2,577,380
Manitoba.....	3,309,000	5,344,500	405,325
Saskatchewan.....	542,000	1,082,000	61,035
Alberta.....	390,000	1,049,500	71,597
Colombie Britannique.....	1,931,000	5,103,500	719,972
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	294,000	731,000	18,199
Canada.....	20,347,400	33,617,200	8,112,751

Les chiffres du tableau ci-dessus relatifs à la force motrice utilisable comprennent uniquement les rapides, chutes, etc., susceptibles de captation et dont le débit utilisable est bien connu ou est au moins approximativement établi. Il existe d'un littoral à l'autre d'innombrables rapides et chutes de capacités variables, qui échappent à l'inventaire ci-dessus, faute d'être suffisamment connus; ceci est particulièrement vrai des régions septentrionales généralement peu explorées. Il n'est pas tenu compte, non plus, des possibilités d'endiguement des eaux des fleuves et rivières, dont le cours est plus ou moins nonchalant, susceptible d'être entrepris à peu de frais, si ce n'est exceptionnellement, là où des études ont été faites et les résultats enregistrés.